

Vos questions / nos réponses

Des symptômes étranges

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/02/2020 09:51

Bonjour, Alors voilà je suis assez désemparée face à quelque chose qui m'est arrivé. Hier soir je suis allée boire une bière avec une copine dans un bar où nous allons souvent. Or, dès le début de mon verre je commençais à avoir d'étranges sensations comme si j'avais énormément bu alors que ce n'était que le début d'une bière au fruits rouge. Petit à petit en parlant avec mon amie, on s'est rendues compte que nous étions dans le même état toutes les deux: nos membres étaient tout engourdis, on avait du mal à les bouger, nos paupières étaient très lourdes et on avait du mal à marcher. Pourtant mon amie voulait reprendre un verre et je lui ai dit non et nous sommes parties. De plus une fois sorties nous avons du mal à nous rappeler ce dont nous avons parlé. L'homme qui nous a servi était un nouveau serveur, c'était la 2e fois que nous le voyions. Du coup j'ai pensé que peut-être qu'il avait mis quelque chose dans nos verres. Est-ce possible au vue des symptômes que nous avons ressentis? Je suis allée aux urgences ce matin mais ils ne veulent pas me faire passer de test toxicologique. Je vous remercie par avance

Mise en ligne le 07/02/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien votre préoccupation dans la situation décrite. Il nous est cependant difficile de répondre à la question de ce qui aurait pu être mis dans votre verre au vu des symptômes décrits.

Il n'est pas rare que l'alcool à lui seul, pour diverses raisons, puisse avoir un effet différent de celui ressenti habituellement ; parce que la bière consommée est plus forte en alcool que d'habitude, parce que vous êtes fatiguée ou anxieuse, que vous n'avez pas mangé,....

Cependant, nous entendons votre inquiétude et l'éventualité d'une soumission chimique est possible ; la question peut alors se poser de l'intérêt que ce serveur aurait à faire cela, sa motivation compte tenu des risques qu'il prend, qui plus est dans un bar où vous êtes clientes. Peut-être pouvez-vous revenir vers cet établissement afin de les informer de ce désagrément.

La question du refus des urgences peut tenir au fait qu'il est difficile d'effectuer une recherche d'un produit précisément sans le nommer. Il n'existe pas à notre connaissance de recherche toxicologique générale.

Si vous souhaitez pouvoir évoquer la situation sous forme d'échanges, nous sommes joignables de façon anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement
